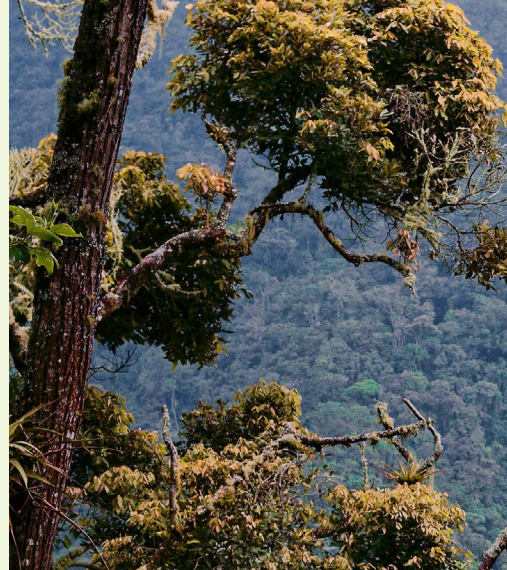




Le financement forestier sur mesure : un menu de mécanismes financiers

Résumé exécutif • Novembre 2025



CLIMATE
POLICY
INITIATIVE



Auteurs

Juliano Assunção

Directeur exécutif, CPI/PUC-Rio

juliano.assuncao@cpiglobal.org

Joana Chiavari

Directrice de recherche, CPI/PUC-Rio

Maria Gabrielle Correa

Chercheuse, CPI/PUC-Rio

Natalie Hoover

Directrice de programme, CPI/PUC-Rio

Giovanna de Miranda

Manager du programme et de la communication, CPI/PUC-Rio

Remerciements

Cette étude a été préparée pour éclairer les discussions au sein du groupe Unis pour nos forêts et ne représente pas nécessairement les points de vue ou les positions officielles du gouvernement du Brésil.

Ce travail est soutenu par une subvention de l'Initiative internationale norvégienne pour le climat et les forêts (NICFI), de la Climate and Land Use Alliance (CLUA) et de la Fondation Porticus. Cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion de nos bailleurs de fonds et partenaires.

Les auteurs remercient Arthur Vieira et Thiago Catarino pour leur assistance à la recherche. Cette publication a bénéficié des commentaires et suggestions d'Amanda Brasil-Leigh, Phillipe Käfer et Vikram Widge. Les auteurs souhaitent également remercier Léa Fauchaux, Pascale Pfann et Maria Carolina Cassella pour la révision et la correction du texte, ainsi que Meyrele Nascimento et Nina Oswald Vieira pour la mise en page et la conception graphique.

À propos de Climate Policy Initiative

Climate Policy Initiative (CPI) est une organisation dotée d'expertise internationale en matière de finance et d'analyse politique. CPI dispose de sept bureaux à travers le monde. Au Brésil, CPI a conclu un partenariat avec l'Université Pontificale Catholique de Rio de Janeiro (PUC-Rio). CPI/PUC-Rio œuvre à l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques et de la finance durable au Brésil grâce à des analyses fondées sur des données factuelles et à des partenariats stratégiques avec des membres du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et des institutions financières.

Citation suggérée

Assunção, Juliano, Joana Chiavari, Maria Gabrielle Correa, Natalie Hoover et Giovanna de Miranda. *Le financement forestier sur mesure : un menu de mécanismes financiers*
Résumé exécutif. Rio de Janeiro: Climate Policy Initiative, 2025.

Contact

contato.brasil@cpiglobal.org



Copyright © 2019 Climate Policy Initiative climatepolicyinitiative.org. All rights reserved. CPI welcomes the use of its material for noncommercial purposes, such as policy discussions or educational activities, under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 Unported License. For commercial use, please contact admins@cpiglobal.org.



Résumé exécutif

Les forêts tropicales jouent un rôle majeur dans l'atténuation du changement climatique en absorbant et en stockant de grandes quantités de CO₂. Essentielles à l'adaptation climatique, elles participent également à la conservation de la biodiversité, la régulation des cycles hydrologiques et apportent leur soutien aux communautés rurales.

L'intégration des forêts dans les stratégies climatiques constitue à la fois un défi considérable et une opportunité. La surface mondiale de forêts tropicales s'élève à 1,27 milliard d'hectares et stocke près d'un tiers des émissions mondiales cumulées historiquement. L'exploitation de tout ce potentiel implique non seulement la protection des forêts existantes, mais aussi la restauration de plus de 180 millions d'hectares dégradés depuis 2001 – une stratégie qui pourrait permettre de séquestrer plus de 49 gigatonnes d'équivalent CO₂ (GtCO₂e).¹

Pour y parvenir, il faut entreprendre des efforts ambitieux visant à mettre fin à la déforestation, à préserver les forêts sur pied, et à restaurer les écosystèmes, avec en appui des politiques ciblées et des mécanismes efficaces de financement forestier qui tiennent compte de la diversité de contextes des pays dotés de forêts tropicales. Les flux d'investissement actuels sont loin de répondre à ce besoin: Climate Policy Initiative a identifié un total de US\$ 18,2 milliards en financement pour l'Agriculture, foresterie et autres utilisations des terres (*Agriculture, Forestry, and Other Land Use* - AFOLU) en 2023, ce qui illustre l'ampleur du défi par rapport aux capitaux nécessaires pour dégager tout le potentiel des forêts tropicales, estimés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE 2025) à US\$ 66,8 milliards par an jusqu'à 2030.^{2,3}

En août 2025, le groupe *Unis pour nos forêts*, rassemblant 20 pays en développement qui représentent près de deux tiers des forêts tropicales du monde, a émis un communiqué conjoint. Par ce document, le groupe a réaffirmé son engagement commun à mettre fin à la déforestation, à accélérer la restauration, et à promouvoir une gestion durable des forêts, tout en réclamant aux pays développés un soutien financier substantiel et durable. **Pour éclairer ces efforts, Climate Policy Initiative/Université Pontificale Catholique de Rio de Janeiro (CPI/PUC-Rio) a recensé 30 mécanismes financiers internationaux qui mobilisent actuellement des capitaux pour faire avancer les objectifs forestiers à travers le monde.**

Cette analyse dresse un aperçu des mécanismes financiers existants : leur échelle, les instruments financiers utilisés, les objectifs, et leur portée géographique. En examinant le panorama des mécanismes financiers, le présent rapport vise à aider les gouvernements, les donateurs, les investisseurs privés et les experts à concevoir et à adapter des stratégies financières dédiées au climat et aux forêts en fonction de différents contextes. **Ces mécanismes forment ensemble un panel diversifié de choix permettant, lorsqu'ils sont utilisés de manière complémentaire dans un portefeuille, d'offrir aux pays forestiers un menu de possibilités adaptées à leurs besoins spécifiques, en garantissant un financement à long terme pour les forêts, en réduisant la dépendance à une seule source, et en facilitant la collaboration pour maximiser les résultats** (Figure 1).

1 Assunção, Juliano et al. *The Forest-Climate Nexus: A Fit-for-Purpose Framework for Climate Impact*. Rio de Janeiro: Climate Policy Initiative, 2025. bit.ly/Forest-Climate-Nexus.

2 Naran, Baysa et al. *Global Landscape of Climate Finance 2025*. Climate Policy Initiative, 2025. bit.ly/3Kz6DJP.

3 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). *State of Finance for Forests 2025: Unlock. Unleash. Realizing forest potential requires tripling investments in forests by 2030*. 2025. bit.ly/48uSRlb.

Figure 1. Menu des mécanismes financiers pour les forêts tropicales



Source : CPI/PUC-Rio basé sur les données cumulées et accessibles au public sur les sites web officiels des mécanismes et des entités financiers, en date de la conclusion de la recherche, en 2025

L'analyse définit les mécanismes financiers pertinents pour les forêts tropicales comme des arrangements différenciés qui permettent de mobiliser, gérer et acheminer des ressources internationales afin d'atteindre les objectifs clairement définis dans les pays tropicaux en développement, à savoir, promouvoir la conservation, la restauration, et la réduction de la déforestation. Chaque mécanisme pouvant utiliser un ou plus instruments financiers.

Bien qu'il existe plusieurs mécanismes financiers alignés sur les objectifs liés aux forêts, seuls ceux qui sont actuellement opérationnels et qui disposent d'informations publiques sur les investissements figurent dans le présent menu.⁴ Il est important de signaler que ces critères peuvent résulter en une sous-représentation potentielle des acteurs privés, étant donné que ces derniers ne rendent pas toujours publiques ces informations, et également du fait que certains mécanismes sont à un stade très précoce de développement. En outre, étant donné qu'il s'agit d'une analyse axée sur les mécanismes, toutes les sources de financement ne sont pas présentées.

En définitive, cet inventaire met en évidence un ensemble diversifié d'acteurs responsables du décaissement et de la gestion des capitaux : **les fonds multilatéraux, les organisations multilatérales, les gouvernements, les gouvernements bilatéraux, les acteurs privés et les fonds mixtes**, dont chacun oriente ses investissements en fonction des mandats, des moyens, des mesures incitatives, et d'une appétence au risque.⁵

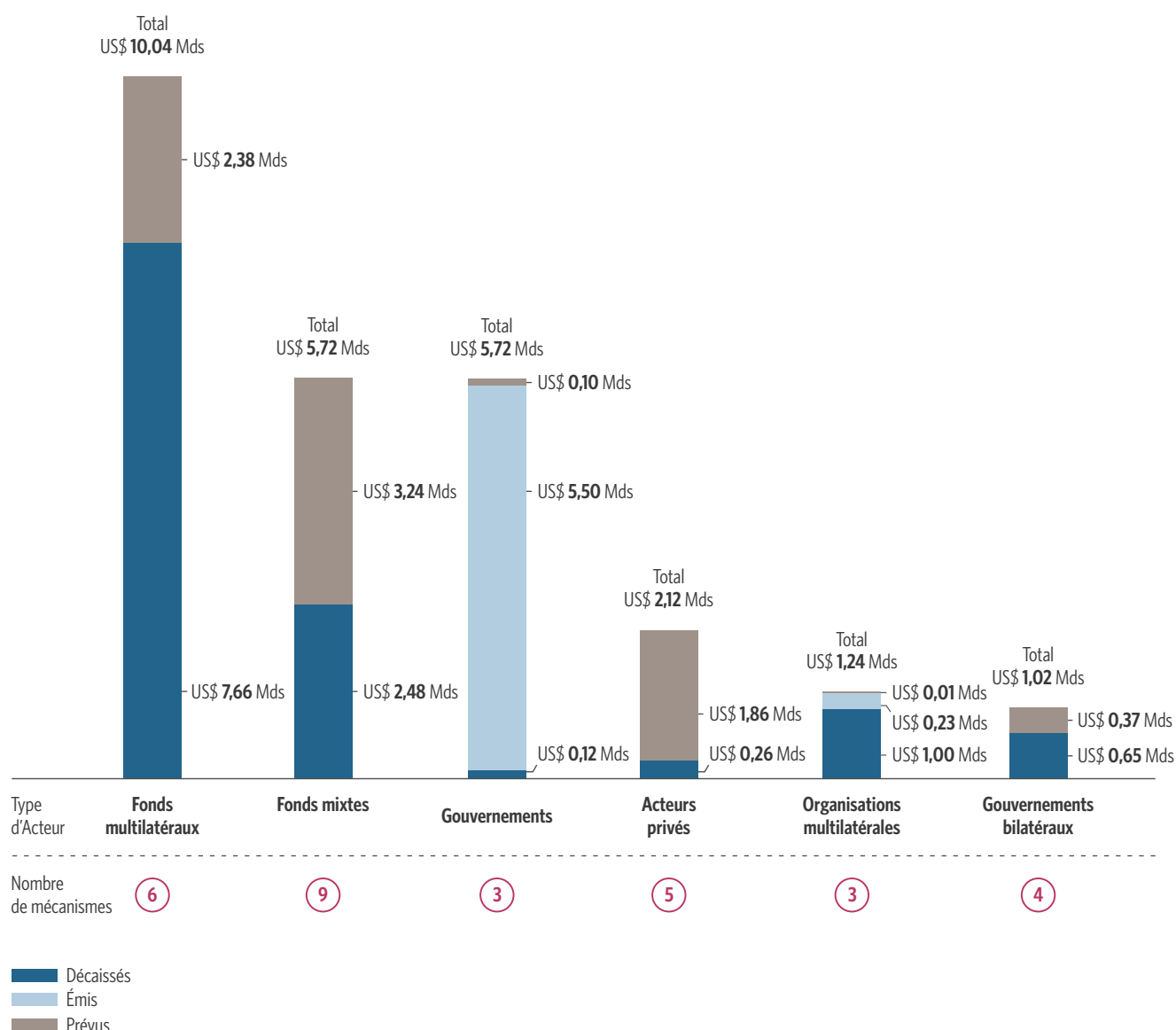
Ces acteurs ont à leur actif 30 mécanismes de financement pour un montant total de US\$ 25,9 milliards en fonds prévus, émis et décaissés (Figure 2).⁶ Dix de ces mécanismes affichent déjà un montant égal ou supérieur à US\$ 1 milliard, ce qui démontre que les investissements forestiers à grande échelle sont possibles et de plus en plus fréquents.

4 Les mécanismes qui ne disposent pas d'informations suffisantes ou qui sont à un stade précoce n'ont pas été inclus dans ce relevé. Les informations présentées dans ce menu proviennent directement des pages web officielles des mécanismes et entités de financement et reposent donc sur les données communiquées par les respectives agences. Cette approche comporte certaines limitations, notamment en ce qui concerne l'actualité et l'exhaustivité des informations sur les ressources mobilisées et les activités financées.

5 Les acteurs de cette analyse sont identifiés en fonction de la nature de leur financement et de leur gouvernance. Parmi les acteurs publics, on trouve les mécanismes gouvernementaux mis en place par des institutions nationales ou régionales qui utilisent des ressources publiques nationales ; les fonds multilatéraux, qui reçoivent des contributions d'au moins trois pays et dont la gestion est autonome ; les organisations multilatérales, composées de plusieurs pays qui conçoivent et exécutent des programmes et des projets transfrontaliers ; et les mécanismes gouvernementaux bilatéraux, qui acheminent des fonds publics directement d'un pays à un autre. Les acteurs privés désignent les mécanismes financés exclusivement par le secteur privé qui investit dans des projets liés aux forêts ou leur procure un financement. Les fonds mixtes combinent différents types de capitaux (publics, philanthropiques et/ou privés) dans le cadre de structures de gestion autonomes ou spécialisées.

6 Les ressources prévues désignent les montants attendus ou promis qui n'ont pas encore été effectivement investis. Cette catégorie contient des termes tels que contributions prévues, promises, visées et signées. Les ressources émises correspondent aux instruments financiers qui ont été officiellement émis, comme pour les obligations souveraines. Les ressources décaissées désignent les fonds qui ont dépassé la phase de planification et qui ont été effectivement alloués ou investis dans des projets. La terminologie associée à cette catégorie comprend les termes suivants : investis, décaissés, alloués, engagés, mobilisés, approuvés, enregistrés, transférés, et utilisation des fonds.

Figure 2. Volume de financement et nombre de mécanismes financiers par type d'acteur



Source: CPI/PUC-Rio basé sur les données cumulées et accessibles au public sur les sites web officiels des mécanismes et des entités financiers, en date de la conclusion de la recherche, en 2025

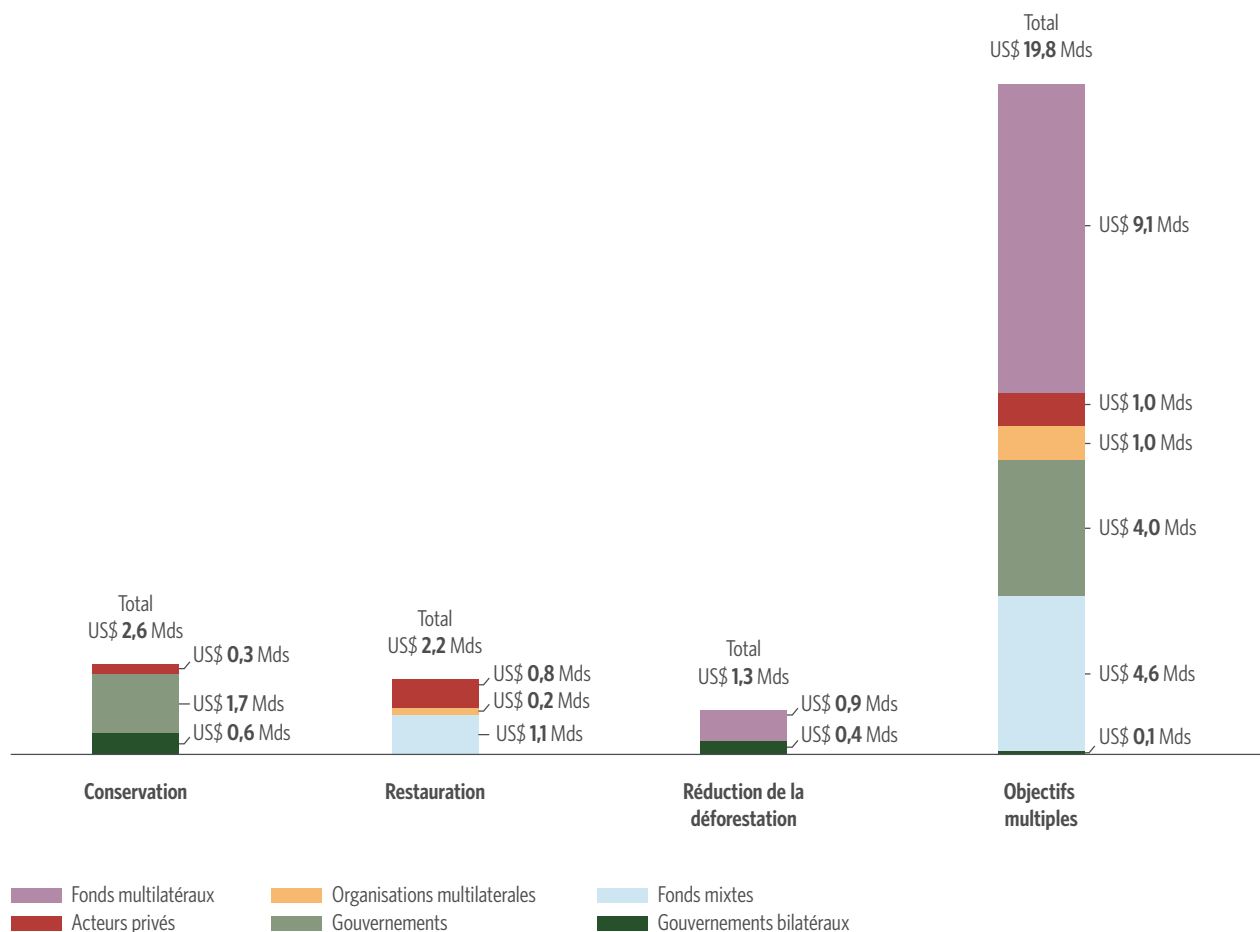
Les fonds multilatéraux ont un rôle clé dans le profil d'investissement, aux côtés des gouvernements qui, conjointement, ont déjà décaissé US\$ 7,7 milliards et émis US\$ 5,5 milliards. Si l'investissement global à ce jour semble prometteur, combler l'insuffisance de financement dans le secteur forestier nécessite un engagement envers les fonds déjà prévus. Sur toutes les ressources disponibles dans le cadre des mécanismes de financement existants, 31 % n'ont pas encore été émises ou décaissées. C'est particulièrement le cas pour les fonds mixtes et ceux provenant d'acteurs privés, dont plus de la moitié des fonds restent à mobiliser, respectivement 57 % et 88 %.

Au cours de la dernière décennie, le monde a perdu plus de 100 millions d'hectares de forêts tropicales. Les principaux facteurs de la déforestation varient considérablement d'une région à l'autre, et peuvent aller du défrichage pour la pratique de l'élevage bovin et de l'agriculture jusqu'à l'exploitation forestière illégale et l'extraction de bois de chauffage. Les trois piliers du programme forestier – la protection des forêts sur pied, l'arrêt de la déforestation et la

promotion de la restauration des forêts – se manifestent différemment selon les pays dotés de forêts tropicales, en fonction de leur géographie, des pressions sur l'utilisation des terres, de la gouvernance et des capacités institutionnelles. Il est primordial de bien identifier ces différents contextes et d'y répondre pour renforcer le lien forêt-climat et trouver des solutions efficaces, équitables et évolutives.⁷

Dans ce contexte, cette réalité, combinée au profil des investisseurs et à l'orientation des mécanismes financiers illustrés dans la Figure 3, fait ressortir des enseignements importants. La moitié des 30 mécanismes financiers internationaux recensés se concentrent exclusivement sur l'un des trois objectifs forestiers : la conservation (US\$ 2,6 milliards), la restauration (US\$ 2,2 milliards) et la réduction de la déforestation (US\$ 1,3 milliards). Dix de ces mécanismes visent un double objectif et comptabilisent ensemble US\$ 8,3 milliards, dont la quasi-totalité est axée sur la conservation plus un autre objectif. Cinq autres mécanismes visent les trois objectifs, représentant un total de US\$ 11,4 milliards.

Figure 3. Volume de financement par objectif forestier et type d'acteur



Source: CPI/PUC-Rio basé sur les données cumulées et accessibles au public sur les sites web officiels des mécanismes et des entités financiers, en date de la conclusion de la recherche, en 2025

7 Assunção, Juliano et al. *The Forest-Climate Nexus: A Fit-for-Purpose Framework for Climate Impact*. Rio de Janeiro: Climate Policy Initiative, 2025. bit.ly/Forest-Climate-Nexus.

Les gouvernements jouent un rôle prépondérant dans le financement de la conservation, en raison notamment de la priorité accordée au soutien des communautés autochtones. Les mécanismes axés sur la conservation se heurtent souvent à des défis plus importants pour dégager des revenus directs, car les forêts sur pied génèrent des rendements financiers limités si elles ne sont pas accompagnées d'activités économiques complémentaires ou d'incitations liées au carbone. Cette contrainte structurelle indique que les ressources publiques ont tendance à jouer un rôle plus important dans le financement de cet objectif.

La restauration est assurée par moins de mécanismes, notamment par des fonds mixtes et des acteurs privés, dans le cadre d'initiatives dédiées exclusivement à des objectifs de restauration. Les activités de restauration, étant plus facilement associées à des activités productives, telles que l'agriculture durable ou les chaînes de valeur liées aux paysages forestiers, sont susceptibles d'attirer des investissements privés grâce à des modèles de revenus plus transparents. Stimuler la croissance dans ce segment est important, dans la mesure où le PNUE estime que près de la moitié des investissements en capital et opérationnels nécessaires pour financer les interventions clés dans les régions forestières tropicales devraient être consacrés à la restauration des forêts (US\$ 33,2 milliards).⁸ Bien que cette analyse révèle un nombre plus limité de mécanismes financiers axés exclusivement sur la restauration, ceux-ci se distinguent par des montants d'investissement plus élevés.

Encore moins de mécanismes, soutenus par des fonds multilatéraux et des gouvernements bilatéraux, se concentrent entièrement sur la lutte contre la déforestation. La valeur totale investie ou prévue est nettement inférieure à celle des initiatives destinées à la conservation et la restauration, comme le montre la Figure 3. Toutefois, si les activités de lutte contre la déforestation peuvent nécessiter moins de ressources, les données disponibles indiquent qu'elles ont un excellent rapport coût-efficacité et qu'elles constituent un élément crucial pour la sauvegarde des forêts tropicales. Dans des pays comme le Mexique, la Chine et le Nigéria, où la pression de la déforestation est forte, mais le potentiel de captage du carbone est limité, il est essentiel de déployer des efforts pour mettre fin à la déforestation résiduelle et éviter une plus grande dégradation des écosystèmes fragiles.⁹

Pour atteindre leurs objectifs forestiers, les mécanismes financiers recensés combinent différents instruments. La Figure 4 illustre les relations entre les acteurs, les mécanismes financiers et les instruments utilisés.

8 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). *State of Finance for Forests 2025: Unlock. Unleash. Realizing forest potential requires tripling investments in forests by 2030*. 2025. bit.ly/48uSR1b.

9 Les systèmes de surveillance et d'alerte forestière en temps quasi réel basés sur l'imagerie satellite ont contribué à observer la déforestation à l'échelle mondiale et ont renforcé l'efficacité des actions visant à faire respecter la loi. Grâce au système de détection de déforestation en temps réel (*Sistema de Detecção de Desmatamento em Tempo Real* – DETER), le Brésil a pu combler les lacunes en matière d'application de la loi en ciblant le contrôle environnemental en Amazonie dans les régions signalées par les alertes. Global Forest Watch (GFW), une plateforme qui fournit des données ouvertes concernant la déforestation et la couverture arborée, a considérablement contribué à améliorer la capacité des organisations de conservation et de gestion forestière à réagir et à réduire les impacts des incendies, de la déforestation, et d'autres activités forestières illégales ou indésirables à Madagascar, en Indonésie, en Bolivie, et au Pérou. Le MapBiomas Alerta, un système permettant de valider et consolider les alertes de déforestation de la végétation indigène dans tous les biomes brésiliens à l'aide d'images en haute résolution, a également contribué à ces efforts. Pour en savoir plus: Assunção, Juliano et al. *The Forest-Climates Nexus: A Fit-for-Purpose Framework for Climate Impact*. Rio de Janeiro: Climate Policy Initiative, 2025. bit.ly/Forest-Climate-Nexus.

Figure 4. Relation entre les acteurs, les mécanismes financiers et les instruments financiers déployés pour le financement forestier



Source: CPI/PUC-Rio basé sur les données cumulées et accessibles au public sur les sites web officiels des mécanismes et des entités financiers, en date de la conclusion de la recherche, en 2025

Le présent rapport révèle que plusieurs mécanismes utilisent simultanément différents instruments financiers, allant des plus traditionnels à ceux qui ont un degré d'innovation plus élevé. Les instruments définissent en principe la nature juridique et la structure de levée de fonds des mécanismes, en fonction des objectifs à atteindre et des types de ressources mobilisées, et reflètent les mandats, l'appétence au risque, et les capacités opérationnelles de chaque acteur. En règle générale, trois types d'instruments dominent la finance forestière : le crédit, les subventions et le paiement en fonction des résultats.

Dans l'ensemble, on observe une large utilisation des instruments de crédit, ce qui indique que les instruments traditionnels sont aussi bien adaptés aux objectifs de financement climatique. En outre, le recours aux subventions et aux paiements en fonction des résultats reflète un besoin spécifique de financement forestier par l'intermédiaire d'acteurs publics.

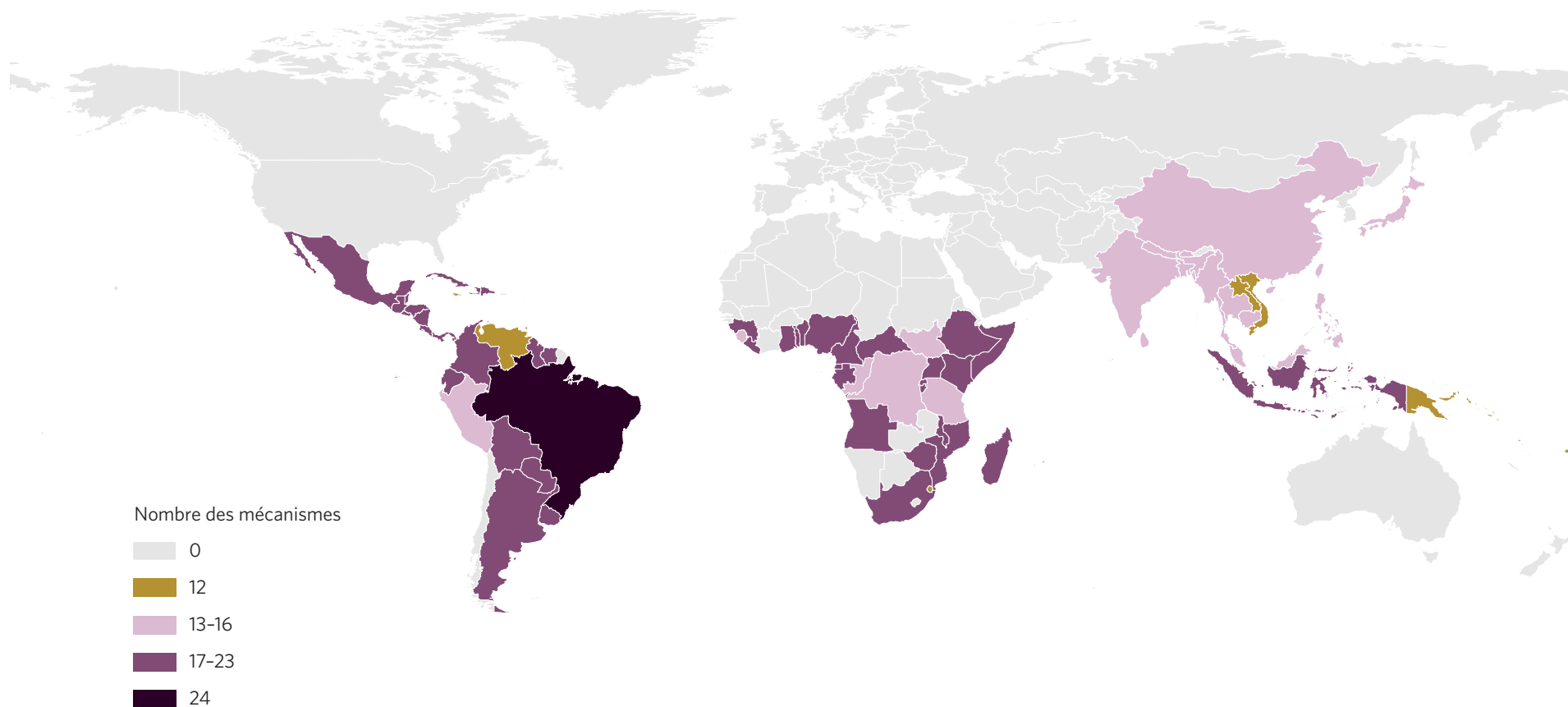
Parmi les instruments de paiement en fonction des résultats figure le programme Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (*Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation in Developing Countries* - REDD+). Le REDD+ juridictionnel recensé dans la présente étude représente plus de US\$ 15,3 milliards, soit plus de la moitié du financement total identifié. Ces mécanismes sont promus par différents types d'acteurs, à savoir :

- les gouvernements bilatéraux, par le biais du programme REDD Early Movers et du Guyana REDD+ Investment Fund (GRIF);
- les fonds mixtes, par le biais d'initiatives telles que la Coalition LEAF, le Fond de partenariat pour le carbone forestier (*ForestCarbon Partnership Facility* - FCPF) et le Fund for Nature;
- les fonds multilatéraux, notamment le Forest Investment Program, l'Initiative du Fonds biocarbone des paysages forestiers durables, le Fonds pour l'environnement mondial (*Global Environment Facility* - GEF), le Fonds vert pour le climat (*Green Climate Fund* - GCF), le Fonds Amazonie et l'initiative forestière pour l'Afrique central (*Central African Forest Initiative* - CAFI); et
- les organisations multilatérales, par le Programme ONU-REDD.

Pour accroître le financement forestier, il faudra utiliser davantage les instruments nouveaux et ceux déjà existants. Les crédits carbone issus des projets ou des juridictions, qui évitent des émissions ou capturent le carbone, permettent aux entreprises et aux particuliers de compenser leurs émissions. Leur utilisation actuelle est relativement limitée (par exemple, cinq mécanismes, dont la Coalition LEAF, le *Fund for Nature*, le *Reforestation Fund*, le *Livelihoods Fund* et le fonds *Milkywire* pour les forêts et les milieux naturels intègrent des crédits carbone). L'absence d'un marché international unifié de carbone engendre de grandes disparités de prix et limite le financement forestier transfrontalier. Cependant, les crédits carbone sont susceptibles d'assurer un financement cohérent et prévisible pour des projets forestiers.

Finalement, il est primordial de comprendre le cadre géographique pour apprécier l'état actuel des mécanismes financiers destinés au financement forestier. Sur les 30 mécanismes examinés, près de la moitié (48 %) sont accessibles à l'échelle mondiale, tandis que les autres fonctionnent au niveau national (28 %) ou régional/multinational (24 %). Globalement, le Brésil et la Guyane se distinguent par un plus grand accès aux mécanismes, avec respectivement 24 et 19, ce qui reflète une concentration accrue des initiatives en Amérique latine (Figure 5).

Figure 5. Nombre de mécanismes éligibles par pays à forêts tropicales



Source: CPI/PUC-Rio Rio basé sur les données cumulées et accessibles au public sur les sites web officiels des mécanismes et des entités financiers, en date de la conclusion de la recherche, en 2025

La portée géographique actuelle des mécanismes financiers révèle un potentiel sous-exploité parmi les pays à forêts qui possèdent de vastes zones forestières et un potentiel de restauration important en raison de la déforestation antérieure. Sur les dix pays ayant le plus fort potentiel de capture du carbone, trois seulement (le Brésil, le Cameroun et la Colombie) sont éligibles à une part significative des mécanismes recensés.¹⁰ Il est essentiel d'adapter et d'élargir l'accès des autres pays en fonction de leur potentiel afin d'obtenir des résultats à grande échelle.

Alors que le monde attend avec impatience la COP30 à Belém, les forêts tropicales doivent être placées au cœur des stratégies climatiques. Ces écosystèmes sont non seulement vulnérables au changement climatique, mais également essentiels pour y faire face. Les forêts tropicales constituent l'une des opportunités les plus immédiates et les plus évolutives pour l'action climatique.

Le présent rapport contient un menu de 30 mécanismes financiers existants qui visent à mobiliser US\$ 25,9 milliards pour les forêts tropicales et à soutenir les objectifs forestiers majeurs, notamment la conservation, la restauration, et la réduction de la déforestation. Mais ces mécanismes ne génèrent pas encore l'impact à l'échelle et à l'ampleur qui permettraient de libérer tout le potentiel des forêts tropicales, estimé par le PNUE (2025) à US\$ 66,8 milliards par an jusqu'à 2030¹¹. L'analyse apporte un éclairage sur le paysage actuel du financement forestier :

- Un ensemble diversifié d'acteurs gère des mécanismes financiers qui se trouvent à différents stades de développement et varient considérablement en termes de portée, d'échelle et de volume financier, certains jouant un rôle plus important en termes de montants alloués.
- Sur les US\$ 25,9 milliards de financement identifiés dans le cadre des mécanismes financiers actuels, 31 % n'ont pas encore été émis ou décaissés. Le versement des financements prévus reste un défi, en particulier en ce qui concerne les fonds mixtes et les acteurs privés, où les financements prévus atteignent respectivement 57 % et 88 %.
- Les mécanismes financiers pour les forêts ont trois objectifs principaux : la conservation, la restauration et la réduction de la déforestation. Chaque pays est confronté à des dynamiques différentes, et une architecture sur mesure du financement forestier nécessite une meilleure concordance entre les investissements et les besoins. À l'heure actuelle, la majorité des mécanismes sont axés sur la conservation. La restauration présente un potentiel d'expansion et constitue un profil d'investissement qui s'aligne bien avec les fonds mixtes et les acteurs privés. Les objectifs de réduction de la déforestation doivent continuer à jouer un rôle essentiel pour le maintien et la sauvegarde de la couverture arborée actuelle.
- La portée géographique des mécanismes existants met en évidence les problèmes d'accessibilité et invite à une plus grande compréhension des différents contextes des pays forestiers à travers le monde afin d'assurer un meilleur alignement et d'identifier de nouvelles opportunités là où les initiatives en cours peuvent être étendues ou reproduites dans d'autres zones géographiques et contextes.

¹⁰ Le potentiel de capture du carbone peut être estimé à l'aide d'une approche de régression spatiale basée sur des covariables environnementales et géographiques. Les estimations par pays sont disponibles sur: Assunção, Juliano et al. *The Forest-Climate Nexus: A Fit-for-Purpose Framework for Climate Impact*. Rio de Janeiro: Climate Policy Initiative, 2025. bit.ly/Forest-Climate-Nexus.

¹¹ Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). *State of Finance for Forests 2025: Unlock. Unleash. Realizing forest potential requires tripling investments in forests by 2030*. 2025. bit.ly/48uSR1b.

Non seulement ce rapport dresse un menu de mécanismes financiers, mais il dévoile également des leçons clés pour une meilleure architecture financière mondiale pour les forêts tropicales :

- Le développement du financement forestier bénéficiera d'une meilleure **connaissance** des approches existantes et d'une **transparence** en matière de décaissement, d'allocation, et d'échéances. Actuellement, ces informations sont très dispersées et manquent de standardisation. Une information publique insuffisante limite la capacité à comprendre toute l'étendue du financement forestier et à déterminer ses lacunes et son potentiel.
- Les pays à forêts tropicales ont des objectifs forestiers différents selon leur contexte particulier. L'alignement des investissements sur les besoins exige la **coordination** et l'**engagement** d'un large éventail d'acteurs publics, privés, et philanthropiques capables d'orienter les investissements en fonction de leurs différents mandats, moyens, incitations, et appétences pour le risque.
- Une architecture solide du financement forestier garantit la **qualité** – et pas uniquement la quantité – du financement climatique. Il est essentiel de **cibler et de verser** les ressources et d'utiliser efficacement les instruments financiers pour répondre aux besoins et au potentiel des pays en développement, ainsi que d'avoir un impact à grande échelle.
- Pour combler les lacunes du financement forestier, il faut améliorer la **scalabilité des mécanismes existants**, tant au niveau de leur conception que de leur mise en œuvre, afin de mobiliser les fonds à la hauteur des besoins des forêts en matière de protection, de restauration, et de lutte contre la déforestation. Mais également **les compléter par des mécanismes innovants dans le cadre d'un portfolio**. Cela suppose l'utilisation de structures financières mixtes comme le Tropical Forest Forever Facility (TFFF), qui prévoit des compensations pour les pays qui préservent leurs forêts, et des paiements en fonction de la performance en matière de carbone à l'échelle des juridictions pour la restauration dans une dimension élargie, comme dans la proposition du Mécanisme pour inverser la déforestation (*Reversing Deforestation Mechanism* - RDM), ainsi qu'une exploration plus approfondie du rôle des marchés financiers internationaux dans le cadre des objectifs forestiers.

climatepolicyinitiative.org